

L'aluku : un créole surinamien en territoire français¹

Kenneth BILBY

Smithsonian Institution

La complexité ethnique du Surinam pose des problèmes terminologiques particuliers, non seulement aux linguistes étrangers qui étudient les langues surinamaises, mais aussi aux Surinamais eux-mêmes. Prenons par exemple le terme *Djuka*. Lorsqu'il est utilisé par des Créoles de Paramaribo ou par d'autres habitants de la côte, il est traditionnellement appliqué aux Marrons, ou *Bushinenge* en général, sans prendre en compte une appartenance ethnique particulière. Ainsi, les Saramaka, les Ndjuka, les Paramaka, les Matawai, les Kwinti et les Aluku ont tous pris l'habitude d'être appelés *Djuka* par les gens de la côte. Compte tenu des connotations négatives de cette appellation dans la bouche des gens de la ville, il n'y a rien d'étonnant à ce que presque tous ceux qui se le voient appliquer le rejettent. Comme l'expliquait à Louis Shanks l'écrivain ndjuka (ou aukan) Evert Koanting :

Djuka est un nom utilisé par les gens qui n'habitent pas l'intérieur pour insulter les descendants des esclaves marrons. Ainsi, quand ils les appellent *Djuka*, cela veut dire que les gens de l'intérieur sont ignorants, qu'ils sont stupides. Mais [en réalité] ils ne devraient pas les appeler *Djuka*, parce qu'[en réalité] ils ne sont pas des Djuka. Ils sont le peuple *ndjuka*. Et tous les gens de l'intérieur ne sont pas

¹ Traduction française de Michel Launey.

des Ndjuka. Seuls les Aukan sont des Ndjuka. Les autres peuples de l'intérieur sont les Aluku, les Paramaka, les Saramaka, les Kwinti, et les Matawai. Mais s'ils veulent vraiment donner un nom aux gens de l'intérieur, qu'ils les appellent *Ndjuka*, *Aukan*, ou l'un des autres noms mentionnés auparavant (Koanting, cité in Shanks et al. 1994 :54).

Si les Aukan – qui, dans leur propre langue, se désignent comme *Ndjuka* ou *Okanisi* - refusent d'être appelés par leur propre ethnonyme, tel qu'il est redéfini et stigmatisé par les Créoles de la côte, leurs voisins, les Marrons Aluku (ou Boni), refusent d'être appelés par quelque variante que ce soit de ce nom, qu'il s'agisse de *Djuka* ou de *Ndjuka*. Ils sont Aluku, pas Ndjuka, disent-ils, et dans ces conditions comment pourraient-ils parler une langue appelée *ndjuka* ?

Quelles sont les conséquences pour les dénominations et les classifications employées par les linguistes? D'abord, les formes de langue utilisées par les Aluku et les Ndjuka, ainsi que par leurs voisins les Paramaka, risquent de se trouver réunies sous un même nom par les étrangers. Non seulement ces variétés de langue sont étroitement apparentées, mais elles sont presque totalement intercompréhensibles, et pour cette raison on les considère généralement comme des dialectes d'une même langue. Comme les Ndjuka, avec une population de plus de 20 000 personnes, sont à peu près dix fois plus nombreux que leurs voisins Aluku* (et que les Paramaka, dans une proportion comparable), les linguistes ont tendance à utiliser l'appellation *ndjuka* pour désigner l'ensemble des parlers marrons orientaux avec ses trois dialectes. Pourtant, du point de vue des Aluku, comme nous le verrons, il est totalement indû d'utiliser une appellation liée à un groupe ethnique "étranger" comme les Ndjuka pour décrire leur propre langue.

Les similarités indubitables qui existent entre le *ndjuka tongo* et l'*aluku tongo* sont le fruit de l'histoire – tout comme le sont les attitudes des locuteurs aluku qui les considèrent comme deux langues différentes -. Non seulement les ancêtres des Ndjuka et des Aluku ont commencé à fuir l'esclavage de la côte du Surinam à peu près à la même période (début du XVIIIème siècle), mais certains d'entre eux fuyaient des mêmes plantations². Dans la période de formation des deux peuples, il y avait entre eux beaucoup de contacts et d'échanges – et même des intermariages -. Le

* Aujourd'hui (2002), cette disproportion s'est atténuée, le chiffre de population aluku dépassant certainement 5000 personnes (NdT).

² Pour un aperçu approfondi de la formation des Aluku au XVIIIème siècle, voir Hoogbergen (1990).

résultat est que certains clans matrilineaires, les *lo*, comme le clan Dikan et le clan Dju, ont des branches aussi bien du côté aluku que du côté ndjuka; et tous les membres de ces clans, dans la branche aluku comme dans la branche ndjuka, se considèrent liés par une généalogie commune (Hoogbergen 1985 : 419-420; Bilby 1990 : 534; 668). Cette ethnogenèse croisée historique permet de comprendre les nombreux et étroits parallèles linguistiques et culturels entre les Aluku et les Ndjuka.

Cependant, d'autres facteurs historiques ont contribué à approfondir la distance entre les deux peuples. Après une longue période de coopération au milieu du XVIII^{ème} siècle, les conditions d'une séparation apparurent en 1760. Cette année-là, les Ndjuka signèrent un traité de paix avec les Néerlandais, dans lequel l'un des articles leur demandait de servir comme force militaire contre ceux des Marrons qui, comme les Aluku, restaient hostiles au gouvernement colonial. En tant qu'alliés des Néerlandais, les Ndjuka devenaient alors les ennemis formels des Aluku. Bien qu'un certain niveau de collaboration pût continuer en coulisse, l'hostilité entre les deux groupes s'accrut au fil des ans, à mesure que les Néerlandais accroissaient leurs pressions sur les Ndjuka pour réprimer les Aluku. Une véritable guerre finit par éclater, dont le point culminant fut atteint en 1793 quand un détachement ndjuka tua le chef aluku Boni. Démoralisés et sur le point d'être vaincus, les Aluku firent retraite vers l'intérieur. Incapables de résister au blocus des Ndjuka qui leur interdisait le commerce avec la région côtière, ils se résignèrent avec amertume à être annexés par les Ndjuka, numériquement supérieurs, et à être ainsi réduits en tant que vassaux à un état de totale dépendance. Ce n'est que six décennies plus tard, en 1860, que les Aluku réussirent à se libérer de l'hégémonie ndjuka en signant un traité conjoint avec les Français et les Néerlandais, pacte par lequel leur autonomie était formellement reconnue (Hoogbergen 1990 : 129-198).

Aujourd'hui, les Aluku gardent un souvenir aigu de leur inimitié passée avec les Ndjuka. La tradition orale aluku est pleine de références aux injustices commises contre eux par les Ndjuka tout au long de ces années (Bilby 1990 : 247; 501-504). C'est ce passé sensible qui explique la répugnance générale des Aluku pour toute identification rapprochée avec les Ndjuka³.

³ George Huttar (n.d.a.: 4) mentionne "l'antagonisme ancien des Aluku et des Paramaka envers les Ndjuka à cause de leur ancienne subordination envers eux", et y voit une explication du jugement linguistique des Aluku et des Paramaka qui, malgré les similarités évidentes entre leurs parlers et le

Mais les raisons sont encore plus complexes. Si l'on veut prendre toute la mesure du clivage durable entre ces deux peuples marrons étroitement reliés, il convient de prendre en considération le contexte politique à un niveau plus général. En traversant le Maroni pour se réfugier en Guyane française dans les années 1770, les Aluku n'accrurent pas seulement la distance qui les séparait de leurs adversaires néerlandais, mais ils tracèrent aussi un parcours politique différent de celui suivi par tous les autres groupes marrons. Contrairement à ces derniers, ils finirent par rechercher une affiliation politique auprès du gouvernement colonial français de Cayenne, et depuis la fin du XIX^{ème} siècle tous les principaux villages aluku sauf un, et partant la majorité de la population aluku, se trouvent en Guyane française et non au Surinam. C'est ainsi que depuis plus d'un siècle, la plupart des Aluku sont ressortissants de l'Etat français, tandis que les Ndjuka et les autres marrons guyanais restaient, jusqu'à l'indépendance du Surinam en 1975, des ressortissants de l'Etat néerlandais. Aujourd'hui encore, les Aluku continuent à se distinguer, en tant que *Faansi nenge* (c'est-à-dire, dans les circonstances politiques actuelles, citoyens français d'Outre-mer), de tous les autres Marrons guyanais, appelés soit *Doisi nenge* (de l'ancienne colonie néerlandaise), soit *Saanan nenge* (ressortissants surinamais). Dans les dernières années, cette distinction politique a pris un relief particulier dû à la forte attraction économique exercée par la Guyane française sur les Marrons de tous les groupes, à cause de la prospérité artificielle que lui vaut son statut de département d'Outre-mer d'une grande puissance européenne. En tant que premiers arrivés, les Aluku sentent la nécessité de protéger leurs intérêts politiques et économiques contre les masses de nouveaux arrivants marrons – et surtout ndjuka – émigrés du Surinam: d'où l'importance pour eux de maintenir une distinction entre eux-mêmes et les Marrons les plus proches, comme les Ndjuka, avec lesquels les étrangers les confondent volontiers⁴. La langue est bien entendu l'un des moyens de délimiter les frontières ethniques lorsque les conditions s'y prêtent. C'est dans ce contexte politique qu'il faut comprendre la tendance actuelle des Aluku à mettre en évidence les différences entre l'aluku tongo et le ndjuka tongo, au détriment de leur très grande similitude (Bilby 1990: 534-535).

ndjuka tongo, prétendent parfois que les leurs sont plus proches du sranan tongo que du ndjuka, assertion qui ne résiste pas à une analyse linguistique sérieuse.

⁴ Voir Bilby (1990) pour un exposé détaillé des facteurs politiques et économiques qui ont exacerbé les tensions entre les Aluku et les Ndjuka dans la période récente.

Quelles sont au juste ces différences entre l'aluku tongo et le ndjuka tongo? Les différences les plus évidentes, pour la plupart phonologiques, peuvent être comptées sur les doigts des deux mains. On en trouvera ci-dessous quelques-unes:

1) En aluku, les voyelles disparaissent souvent entre deux consonnes identiques, le résultat étant une sorte de consonne géminée ou longue. C'est ainsi qu'on entend fréquemment **ffuu** 'voler', plutôt que **fufuu**, comme dans **a ffu a sani** 'il a volé la chose'; ou **assi** 'cendres' plutôt que **asisi**, comme dans **a kai na a assi tapu** 'c'est tombé sur les cendres', etc. Bien qu'on en trouve quelques exemples en ndjuka, il s'agit d'un trait plus propre à l'aluku⁵.

Exemples d'effacement de voyelles entre consonnes identiques :

<i>ALUKU:</i>	- fufuu ~ ffuu 'voler'	<i>NDJUKA:</i>	- fufuu
	- asisi ~ assi 'cendres'		- asisi
	- buba ~ bba 'peau'		- buba
	- gogo ~ ggo 'fesses'		- gogo
	- tetei ~ ttei 'corde'		- tetei

2) Certains mots qui en ndjuka se terminent par une voyelle longue ou double (provenant historiquement d'une disparition de liquide) se terminent en aluku par une voyelle brève ou simple. Par exemple, on a en ndjuka **baasa** 'impur, mélangé' mais en aluku **basa**; en ndjuka **wataa** 'eau' mais en aluku **wata**; en ndjuka **gotoo** 'fossé, petit canal', mais en aluku **goto**⁶.

Exemples de différences dans la longueur des voyelles finales :

<i>ALUKU:</i>	- basa 'impur, mélangé'	<i>NDJUKA:</i>	- basaa
	- wata 'eau'		- wataa
	- goto 'fossé'		- gotoo
	- boto 'beurre'		- botoo
	- bata 'bouteille'		- bataa

3) Certains verbes qui en ndjuka se terminent en /e/ ont en aluku une finale /i/. Parmi eux, on trouve le ndjuka **meke** 'faire' alors que l'aluku

⁵ Cette différence entre l'aluku et le ndjuka est également signalée dans Huttar (n.d.a.: 3). Il apparaît que l'effacement facultatif d'une voyelle dans ce contexte n'apparaît en ndjuka que dans un petit nombre de mots, qui sont pour la plupart des termes de parenté (Huttar et Huttar 1994: 589); en aluku, en revanche, c'est un trait général.

⁶ Comme le note Huttar (n.d.a.: 2), le ndjuka diffère en cela non seulement de l'aluku, mais aussi du paramaka et du ndjuka de Sara Kreek.

a **meki**, le ndjuka **teke** 'prendre' (aluku **teki**), le ndjuka **sende** 'envoyer' (aluku **seni**) et le ndjuka **fende** 'trouver' (aluku **feni**)⁷.

Exemples de verbes se terminant en /i/ vs. /e/:

<i>ALUKU:</i>	- meki 'faire'	<i>NDJUKA:</i>	- meke
	- teki 'prendre'		- teke
	- seni 'envoyer'		- sende
	- feni 'trouver'		- fende

4) Le ndjuka et l'aluku ont tous deux subi un processus de disparition de liquide entre deux voyelles identiques, de sorte que dans les deux langues les équivalents du sranan tongo **frede** 'effrayé' et **brede** 'pain', par exemple, sont respectivement **feele** et **beele**. En aluku, cependant, on trouve aussi, optionnellement, l'occurrence d'un /l/ dans ces contextes avec syllabation. Ainsi, en aluku, la forme **feele** varie librement avec la forme **felele**, et **beele** avec **belele**. Ce phénomène n'a pas été signalé en ndjuka, sauf peut-être dans de rares cas⁸.

Exemples d'occurrence occasionnelle de /l/ intervocalique en aluku:

<i>ALUKU:</i>	- feele ~ felele 'effrayé'	<i>NDJUKA:</i>	- feele
	- beele ~ belele 'pain'		- beele
	- buulu ~ bululu 'sang'		- buulu
	- deen ~ delen 'rêve'		- deen

5) Dans certains contextes, l'aluku a régulièrement /l/ entre voyelles, alors que ce /l/ manque en ndjuka (Huttar n.d.a.: 3). Par exemple on a **kali** 'appeler' en aluku, mais **kai** en ndjuka, **solli** 'montrer' en aluku, mais **soi** en ndjuka, **sali** 'suffire' en aluku mais **sai** en ndjuka⁹. D'autre part, en aluku, certains de ces mots avec /l/ intervocalique alternent régulièrement avec des formes réduites. Par exemple, **kali** est souvent prononcé **kaa**, comme

⁷ Cette différence entre le ndjuka et l'aluku se trouve aussi brièvement mentionnée dans Huttar (n.d.a.: 3).

⁸ Une analyse détaillée de ce trait jusque-là non répertorié de l'aluku peut être trouvée dans Bilby (1993). Pour des discussions sur la disparition des liquides intervocaliques dans les autres créoles marrons du Surinam, voir Smith (1977), Sebba (1982a), Smith et Huttar (1984) et Aceto (1996). On trouve des indices de l'existence d'un ancien /l/ intervocalique en ndjuka dans des copies de lettres rédigées en "écriture Afaka", un système graphique syllabique inventé par un Ndjuka nommé Afaka au début du XXème siècle. Pour le contexte du syllabaire d'Afaka, ainsi que des échantillons de textes dans cette écriture comprenant plusieurs cas de /l/ intervocalique habituellement absent en ndjuka, voir Dubbelaar et Pakosie (1988, 1999). Je ne connais pas d'autres données dans la littérature sur le ndjuka qui suggèreraient la présence occasionnelle d'un /l/ entre voyelles identiques dans cette langue.

⁹ Bien que des variantes **sali** 'suffire' et **solli** 'montrer' apparaissent occasionnellement en ndjuka (Shanks et al. 1994: 169, 181), les formes **sai** et **soi** sont beaucoup plus fréquentes. Les formes sans /l/ n'apparaissent pas en aluku.

dans **a e kaa mi** 'elle m'appelle', et **sali** devient souvent **saa**, comme dans **a saa mi** 'ça me suffit'. Il est vrai que de telles formes réduites existent aussi en ndjuka (Shanks et al. 1994 : 166; 168; 170) mais apparemment moins fréquemment qu'en aluku.

Exemples de /l/ entre certaines voyelles, alternant avec réduction phonologique :

<i>ALUKU</i> :	- kali ~ kaa 'appeler'	<i>NDJUKA</i> :	- kai
	- soli ~ soo 'montrer'		- soi (soli, soo)
	- sali ~ saa 'suffire'		- sai (sali, saa)

6) Un trait de l'aluku qui peut être lié au précédent est la fréquente occurrence de **taa** (forme réduite du verbe **taki**, p. ex. **a taa...** 'il dit...'). Cette même forme réduite est un trait régulier du saramaka. Il apparaît plus ou moins dans les mêmes contextes en aluku et en saramaka, et fonctionne dans les deux langues de manière similaire. Bien qu'on trouve en ndjuka une forme réduite correspondante, **ta** (Huttar et Huttar 1994 : 6), son usage est beaucoup plus limité qu'en aluku.

Exemples d'occurrence of **taa**, alternant avec **taki** :

<i>ALUKU</i> :	- a taki... ~ a taa...	<i>NDJUKA</i> :	- a taki (a ta)...	'il dit...'
----------------	--------------------------------------	-----------------	---------------------------	-------------

7) Le ndjuka comme l'aluku possèdent une forme épenthétique **-mi** qui apparaît après certains verbes, le plus souvent lorsqu'ils sont suivis d'un objet direct. Par exemple, le verbe **dee** 'sécher' devient **deemi** dans certains contextes, comme **a deemi en** 'il l'a séché'. En aluku, cependant, ce **-mi** épenthétique apparaît plus fréquemment et dans des contextes plus nombreux qu'en ndjuka¹⁰.

Exemples de **-mi** épenthétique en aluku (mais non en ndjuka) :

<i>ALUKU</i> :	- a fomi ala 'il a tout frappé'	<i>NDJUKA</i> :	- a fon ala
	- nyami afu 'en manger un peu'		- nyan afu
	- a kiimi ala 'il a tout nettoyé'		- a kiin ala
	- a o nyami yu 'il va te mordre'		- a o nyan yu
	- tyami en 'le porter'		- tyai en

¹⁰ Huttar et Huttar (n.d.b.: 6) confirme que l'aluku peut avoir le **-mi** épenthétique dans des environnements où il est exclu en ndjuka; il fournit quelques exemples similaires à ceux indiqués ici. Quelques autres exemples sont présentés dans Huttar (n.d.a.: 3). Voir aussi Huttar et Huttar (1994: 591-592). En parlant de '**-mi** épenthétique' pour décrire ce phénomène, je suis la terminologie de Huttar (n.d.b.). Certains linguistes ont depuis contesté cette appellation (Laurence Goury, communication personnelle, janvier 2001); la question du bien-fondé terminologique dans ce contexte implique une analyse plus poussée. En tout cas, Laurence Goury (communication personnelle, janvier 2001) observe qu'en ndjuka, contrairement à l'aluku, elle n'a trouvé **-mi** que devant un objet de 3ème personne (p. ex. **a nyami en** [il l'a mangé]), et jamais avec le mot **tyai** (p.ex. **a *tyami en**).

8) Bien qu'il y ait des recoupements sur la forme de la négation en ndjuka et en aluku, on trouve aussi des différences claires. La plus évidente est la réduction systématique en aluku de la négation **na** devant les marques aspecto-temporelles de progressif et de futur. Ainsi, là où le ndjuka a **a na e go** 'il n'y va pas', l'aluku a **a ne go**; et là où le ndjuka a **a na o du en** 'il ne le fera pas', l'aluku a **a noo du en**¹¹.

Exemples de différentes formes du morphème négatif

ALUKU: - **a ne (n'e) go** *NDJUKA:* - **a na e go** 'elle n'y va pas'
 - **a noo (no'o) go** - **a na o go** 'elle n'ira pas'

9) L'aluku a beaucoup plus de mots dérivés du français que le ndjuka¹². Beaucoup de ces mots alukus dérivés du français, cependant, coexistent avec des synonymes plus anciens que l'on trouve aussi bien en aluku qu'en ndjuka. Par exemple, seul l'aluku possède le terme **pibiliki** 'peuple, public', alors que le dérivé synonyme d'origine néerlandaise, **foluku**, apparaît aussi bien en aluku qu'en ndjuka.

Exemples de mots aluku dérivés du français qui n'existent pas en ndjuka:

- **pibiliki** 'public'
- **esikonsabu** 'responsable'
- **masanisi** 'marchandise'
- **sitilo** 'stylo'
- **letilisi** 'électricité'
- **dwolu** 'rôle'
- **bweti** 'brouette'
- **lesansi** 'l'essence'
- **kapabu** 'capable', etc.

10) Enfin, l'aluku a une forme phonologiquement réduite remarquable du verbe **meki** 'faire', prononcée **me** ou **mo**, qui n'apparaît pas

11 Cette différence entre les morphèmes négatifs en ndjuka et en aluku, ainsi que quelques autres, est résumée brièvement dans Huttar (n.d.a.: 3). Voir aussi Huttar et Huttar (1994 : 251-263). Il est difficile de savoir si cette forme réduite, **a noo go** 'il/elle n'ira pas' est ou non transparente pour les locuteurs aluku comme **a na o go**, ou peut-être comme **a no o go** [3psg - neg - futur - verbe] (les morphèmes négatifs **na** et **no** sont la plupart du temps interchangeable en aluku). En tout cas, la longueur vocalique la distingue clairement de **a no go** (variante **a na go** 'il/elle n'y est pas allé(e)').

12 Comme le dit Huttar (n.d.a.: 3), "la principale différence lexicale [entre l'aluku et le ndjuka] semble être une incidence plus élevée du vocabulaire d'origine française en aluku". Odile Lescure (communication personnelle, janvier 2001) signale que beaucoup des mots d'origine française qu'on trouve en aluku y sont probablement entrés à partir des divers créoles français (saint-lucien, martiniquais, guyanais etc.), avec lesquels les Aluku ont eu de nombreux contacts, plutôt que directement à partir du français métropolitain. La rareté des données fait qu'il est difficile de dater l'introduction de la plupart de ces mots dérivés du français dans le lexique aluku.

conversation normale. Les Aluku et les Ndjuka communiquent parfaitement en parlant chacun sa langue à l'autre. Cependant, à un niveau culturel plus profond, les membres des deux groupes peuvent faire appel à des ressources linguistiques d'un type plus ésotérique quand ils désirent marquer des limites ethniques. De tels phénomènes ésotériques forment une partie importante du cadre linguistique plus général, et ils devraient également être pris en considération dans une classification ethno-linguistique. Ces zones linguistiques plus "profondes" et ethniquement plus spécifiques comprennent des "langues" rituelles comme le **kumanti** et le **papa** (qui ont une proportion plus importante de vocabulaire d'origine africaine qu'on n'en trouve dans la langue non-marquée de tous les jours), et un certain nombre d'autres phénomènes ésotériques, comme des "noms de louange" (**teli nen**) spéciaux pour divers végétaux, animaux et objets. Mais même là, il y a une fois de plus des recoupements considérables entre les différents groupes. Par exemple, tous les groupes marrons ont des variantes de **kumanti** et de **papa** (tout comme les Créoles dans certaines zones côtières du Surinam) ; mais ces variantes, en dépit de nombreuses ressemblances, présentent des différences spécifiques à chaque ethnie. Elles font partie d'une culture intime que chaque groupe revendique comme propre¹⁵. Il en va de même des noms de louange ésotériques mentionnés plus haut. Par exemple, plusieurs noms de louange d'animaux chez les Aluku, sont partiellement dérivés de la langue de leurs voisins, les Amérindiens Wayana ; il est peu probable que ces noms ésotériques soient partagés par les Ndjuka, les Saramaka, ou les Matawai, qui n'ont que peu ou pas de contacts historiques avec les Wayana.

Un certain nombre de phénomènes linguistiques moins ésotériques peuvent aussi servir de marqueurs ethniques. C'est ainsi que les plus anciens Aluku parlent d'une variété archaïque de la langue aluku - une sorte de strate historique profonde - qu'ils désignent simplement comme **nenge tongo**. Bien que cette ancienne façon de parler soit dit-on en grande partie disparue, on pense que certaines traces en ont survécu jusqu'aujourd'hui, et qu'elles demeurent perceptibles, par exemple, dans des prononciations non standard qu'on peut encore entendre en certaines occasions. Parmi ces prononciations clairement anciennes, on trouve: **agisi** au lieu de **akisi** 'hache'; **namisan** pour **dabisan** 'grande bouteille de verre'; **vend** au lieu de **fendi** 'trouver' ; **matambe** au lieu de **matapi** 'couleuvre à

¹⁵ Sur les langages *kumanti* et *papa* des Aluku et des Ndjuka, voir Sebba (1982b), Smith (1983), Hurault (1983) et Labadie (1995). Pour les langages rituels analogues utilisés par certaines communautés créoles de la côte, voir Voorhoeve (1971 : 313-314).

manioc' ; **vou** au lieu de **hou** 'sabre d'abattis' ; et **apanikuku** au lieu de **pankuku** 'sorte de cassave'. Ces prononciations anciennes, et quelques autres du même type, permettent, dit-on, d'identifier rapidement ceux qui les utilisent comme locuteurs d'aluku plutôt que de ndjuka.

Il reste pourtant que, selon la plupart des critères, l'aluku, tel qu'il est parlé dans la vie quotidienne, ne diffère que légèrement du ndjuka. Cependant, le type de jugements portés par les locuteurs de l'aluku sur l'identification de leur langue dépend moins de critères objectifs que de la perception subjective d'une distance sociale. De ce point de vue, des oppositions linguistiques frappantes ne sont pas nécessaires, car les distinctions les plus fines peuvent se voir conférer une grande importance. Et de fait, dans mon expérience chez les Aluku, le seul exemple couramment cité de différence entre l'aluku et le ndjuka concerne un détail qui, d'un point de vue extérieur, semble plutôt mineur : en l'occurrence, le fait que lorsqu'ils veulent dire 'lâche-moi !' les Aluku disent **lusu mi** ! alors que les Ndjuka disent **losi mi** !¹⁶ Cette divergence lexicale très locale sert d'exemple emblématique de différence linguistique ; aucune preuve supplémentaire n'est requise pour argumenter cette position. Pour le maintien des frontières, les diverses différences objectives mentionnées plus haut - différences qui sont des traits constitutifs des langues en question, plutôt que de simples particularités - n'ont pas besoin d'être énumérées et évaluées consciencieusement, puisque ces traits distinctifs sont facilement perçus par les locuteurs aluku, qui dans les faits n'ont aucun problème de distinguer les Ndjuka des Aluku par leur seule façon de parler.

Ce bref tour d'horizon des différences entre le ndjuka et l'aluku met en évidence l'importance du rôle des facteurs sociolinguistiques à la fois dans la manière de percevoir la langue de part et d'autre, et dans les processus de changement linguistique. C'est ainsi que les mêmes forces politiques et économiques qui favorisent le maintien de la séparation ethnique chez les Aluku, en les amenant à grossir l'importance de différences linguistiques légères, semblent avoir un effet stabilisateur sur l'aluku tongo, le protégeant en quelque sorte de l'espèce de "srananisation" qui tend à rapprocher de plus en plus le parler de nombreux jeunes Ndjuka de la langue créole dominante sur la côte. Ce n'est que chez les Aluku

¹⁶ George Huttar (n.d.a.: 4) rapporte que des locuteurs d'aluku comme de paramaka lui fournissaient le même exemple dans toute une série d'occasions où ils voulaient mettre en évidence les différences entre leurs propres langues et le ndjuka.

élevés à Cottica (le seul village traditionnel aluku sur le sol surinamais), ou chez ceux qui ont émigré assez longtemps sur la côte du Surinam, qu'on voit une même tendance à une mutation linguistique en direction du sranan. Ceci suggère que l'aluku, du fait de son retrait du Surinam et de sa transplantation en territoire français, est devenu en quelque sorte un bastion de conservatisme linguistique ; et que, s'il s'avère apte à résister aux pressions du français et du créole guyanais, il pourrait même finir par conserver des indices appréciables d'anciennes formes linguistiques surinamaises qui autrement risquent de disparaître - éventualité pour le moins piquante.

En tout cas, bien qu'il puisse paraître comme une anomalie géopolitique, l'aluku demeure indubitablement un membre de la famille des créoles surinamais. Même s'il constitue aujourd'hui un élément constitutif de l'environnement culturel de la Guyane française, où résident la plupart de ses locuteurs, il représente aussi une composante importante du riche et complexe héritage culturel et linguistique du Surinam. En dernière analyse, il mérite d'être apprécié et évalué non seulement pour sa place dans l'histoire culturelle du Surinam et de la Guyane française, mais aussi pour les qualités propres qui le distinguent.

Bibliographie

ACETO, Michael

- 1996 Early Saramaccan Syllable Structure: An Analysis of Complex Onsets from Schumann's 1778 Manuscript. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 11 (1), pp. 23-44.

BILBY, Kenneth

- 1989 Divided Loyalties: Local Politics and the Play of States among the Aluku. *Nieuwe West-Indische Gids* 63 (3/4), pp. 143-173.
- 1990 *The Remaking of the Aluku: Culture, Politics, and Maroon Ethnicity in French South America*. Ph.D. Dissertation, Johns Hopkins University, Baltimore.
- 1993 Latent Intervocalic Liquids in Aluku: Links to the Phonological Past of a Maroon Creole. In Francis BYRNE and John HOLM, eds. *Atlantic Meets Pacific: A Global View of Pidginization and*

Creolization. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, pp. 25-35.

DONICIE, Anton and VOORHOEVE, Jan

1963 *De Saramakaanse Woordenschat*. Amsterdam: Bureau voor Taalonderzoek in Suriname, Universiteit van Amsterdam.

DUBELAAR, Cornelis and PAKOSIE, André

1988 Seven Notes in Afaka Script. *New West Indian Guide* 62 (3/4), pp. 146-164.

1999 *Het Afakaschrift van de Tapanahoni Rivier in Suriname*. (Bronnen vood de Studie van Suriname 21.) Amsterdam: Thela Thesis.

HOOGBERGEN, Wim

1985 *De Boni Oorlogen, 1757-1860: Marronage en Guerilla in Oost-Suriname*. (Bronnen voor de Studie van Afro-Amerikaanse Samenlevingen in de Guyana's 11.) Utrecht: Centrum voor Caraïbische Studies.

1990 *The Boni Maroon Wars in Suriname*. Leiden: E.J. Brill.

HURAUULT, Jean.

1983 *Eléments de vocabulaire de la langue boni (Aluku Tongo)*. *Amsterdam Creole Studies* 6, pp. 1-33.

HUTTAR, George L.

n.d.a Historical Study of Afro-American Dialects of Suriname: Report of Activities Carried out in Suriname 8 June-10 August, 1981. Unpublished manuscript.

n.d.b Epenthetic -mi in Ndjuka: A Transitive Marker? Paper presented at the Conference of the Society for Caribbean Linguistics, 1986.

HUTTAR, George L. and HUTTAR, Mary L.

1994 *Ndyuka*. London: Routledge.

LABADIE, H.

1995 Kromanti-Woorden uit het Gebied van de Aukaners Anno 1944. *OSO* 14 (1), pp. 74-83.

SEBBA, Mark

1982a Metathesis, Epenthesis and Liquids in Surinam Creole. *Amsterdam Creole Studies* 4, pp. 23-37.

1982b A Note on Two Secret Languages of Surinam. *Amsterdam Creole Studies* 4, pp. 38-43.

SHANKS, Louis, KOANTING, Evert D., and VELANTI, Carlo T.
1994 *A Buku fu Okanisi anga Ingiisi Wowtu (Aukan-English Dictionary)*. Paramaribo: Summer Institute of Linguistics.

SMITH, Norval
1977 The Development of the Liquids in the Surinam Creoles. *Amsterdam Creole Studies* 1, pp. 31-54.
1983 A Further Note on Two Secret Languages of Surinam. *Amsterdam Creole Studies* 5, pp. 47-52.

SMITH, Norval and HUTTAR, George L.
1984 The Development of the Liquids in Kwinti. *Amsterdam Creole Studies* 7, pp. 21-30.

VOORHOEVE, Jan
1971 Varieties of Creole in Suriname: Church Creole and Pagan Cult Languages. In Dell HYMES, ed. *Pidginization and Creolization of Languages*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 305-315.